

FICHE DE PRÉSENTATION DU PIDACC/BN TCHAD

Redynamisation du site web de l'ABN

Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)

I. COORDONNATEUR

Monsieur MAHAMAT TIDJANI DJIMET

Tel : 00235 (66 42 42 77)

II. PRESENTATION DU PROJET OU PROGRAMME

a. CONTEXTE /photo

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) est l'une des plus anciennes organisations sous régionales du bassin intervenant dans la problématique de la mise en valeur et de la gestion rationnelle de l'eau, de l'environnement et du développement intégré. L'organisation regroupe neuf (9) États d'Afrique de l'Ouest et du Centre que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

Le PIDACC/BN découle du Plan d'Actions pour le Développement Durable du Bassin du Niger (PADD) et de son Programme d'Investissement (PI) enrichi par le Schéma Régional de Lutte contre l'ensablement et le Plan Stratégique (PS) adoptés par les pays membres de l'ABN. Le Programme se justifie par la nécessité de promouvoir un développement social durable, de protéger les grandes infrastructures hydrauliques construites dans le bassin et les principales zones humides. Le programme vise aussi la consolidation et l'extension des importants acquis du précédent Programme de Lutte Contre l'Ensablement dans le Bassin du Niger (PLCE/BN).

b. Objectifs du projet

L'objectif du Programme est de contribuer à l'amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes du bassin du Niger par une gestion durable des ressources naturelles. De manière spécifique, il vise à : i) réduire le processus d'ensablement du fleuve Niger, ii) améliorer la capacité d'adaptation des populations aux changements climatiques, et iii) améliorer la gestion des ressources naturelles et la gestion intégrée des écosystèmes, la protection de la biodiversité et la restauration de la fertilité des sols.

De manière spécifique, le PIDACC/BN vise à :

- réduire le processus d'ensablement du fleuve Niger ;

- améliorer la capacité d'adaptation des populations au changement climatique ;
- améliorer la gestion des ressources naturelles et la gestion intégrée des écosystèmes, la protection de la biodiversité et la restauration de la fertilité des sols.

c. Composantes du projet

Le programme s'articule autour de trois (3) composantes : (i) Développement de la résilience des écosystèmes et des ressources naturelles (ii) Développement de la résilience des populations ; et (iii) Coordination et gestion du programme.

Composante 1 : Développement de la résilience des écosystèmes et des ressources naturelles

Cette composante vise à soutenir la protection des ressources en eau, des sols et des écosystèmes à l'échelle des bassins versants. Elle comprend deux sous-composantes : (i) Protection des ressources et des écosystèmes et (ii) Renforcement de la gestion partagée des ressources en eau.

Composante 2 : Développement de la résilience des populations

Elle comprend deux sous-composantes : (i) Développement des infrastructures à buts multiples et (ii) Mesures d'accompagnement et de protection sociale. Elle contribuera de façon importante au développement des infrastructures hydro-agricoles à buts multiples socio-économiques à travers la réhabilitation et la construction d'infrastructures hydro-agricoles ainsi que la mise en œuvre des actions d'appui au développement et à la modernisation des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la navigation.

Composante 3 : Coordination et gestion du programme

Elle vise à assurer une gestion efficace et efficiente du programme au niveau régional par l'ABN et chaque pays pour les composantes nationales en vue de l'atteinte des résultats attendus du programme. Elle inclut la gestion technique et financière, les supervisions des activités, le suivi-évaluation.

Les questions du genre et de la protection de l'environnement sont intégrées de manière transversale à toutes les composantes du programme.

Description

Principales activités prévues

Composante i) : Développement de la résilience des ressources et des écosystèmes :

- La protection des ressources et des écosystèmes à travers la lutte contre l'érosion et l'ensablement, la gestion forestière durable, la protection de la biodiversité et la lutte contre la pollution des eaux ;
- Au renforcement de la gestion partagée des ressources naturelles par l'élaboration et la mise en œuvre des outils d'adaptation aux changements climatiques et de gestion partagée durable de l'eau.

Composante ii) : Développement de la résilience de la population :

Le développement des systèmes agricoles et pastoraux : ce volet comprend la réhabilitation et la construction des barrages et retenues d'eau, des seuils d'épandage des crues, l'aménagement d'un périmètre pastoral et des petits périmètres irrigués et la réhabilitation d'une station de pompage pastorale.

Le développement de la pêche et de la navigation : ce volet comprend l'appui au développement des activités de pêche et de pisciculture autour les grands réservoirs, étangs, barrages et retenues hydro-agricoles, y compris la construction/réhabilitation des stations d'alevinage et la fourniture d'équipements aux pêcheurs (filets, pirogues, appontements, unités transformation et de conservation de poissons etc.). Il inclut aussi la réalisation des activités de contrôle et de valorisation de la jacinthe d'eau le long des voies navigables.

Les mesures d'accompagnement et la protection sociale à travers l'organisation des comités de gestion des infrastructures, l'organisation et l'équipement des acteurs de la pêche, la lutte contre les plantes envahissantes, la réalisation des infrastructures communautaires et la promotion des activités génératrices de revenus.

Le renforcement des capacités d'adaptation des communautés par le développement d'outils d'adaptation et de gestion des ressources en eau dans le bassin, le renforcement des capacités d'adaptation et d'intervention des Services Techniques Déconcentrés et des usagers/usagères des ressources naturelles ainsi que l'amélioration et la capitalisation des connaissances.

III. PARTENAIRES STRATEGIQUES, COLLABORATEURS ET PARTIES PRENANTES

L'approche globale du PIDACC/BN est basée sur le faire faire et le soutien de la protection des ressources en eau, des sols et des écosystèmes à l'échelle des bassins versants.

Elle consiste à l'établissement de partenariats à travers les conventions entre le Programme et les autres acteurs notamment :

- ✓ Le Secrétariat Général du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (SG/MEA) ;
- ✓ La Direction Générale des Ressources en Eau et de la Réglementation (DRER) ;
- ✓ La Direction des Forêts, de la Promotion de la Filière et de la Lutte Contre la Désertification (**DFPFLCD**) ;
- ✓ La Direction Générale du Génie Rural et de l'Hydraulique Agricole (**DGGRHA**),
- ✓ La Direction de l'Hydraulique Pastorale (**DHP**) ;
- ✓ La Direction des Pêches, de l'Aquaculture et de la Valorisation des produits (PAVP).

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus des composantes sont :

- ✓ L'ensablement du fleuve a diminué ;
- ✓ Les écosystèmes du bassin sont restaurés et mieux gérés ;
- ✓ Les productions ont augmenté et sécurisées ;
- ✓ Les revenus ont augmenté ;
- ✓ L'adaptation au changement climatique (CC) est renforcée.

V. DURÉE DU PROJET

Dates de début et de fin du projet, ou la durée totale prévue.

- Date de début du projet : Mai 2019
- Date de fin du projet : décembre 2027
- La durée prévue initialement est de six (06) ans mais avec la prolongation on aura une durée de huit (08) ans.

VI. FINANCEMENT ET RESSOURCES

Notez le budget global, les sources majeures de financement, et les ressources matérielles et humaines mobilisées.

- Le budget global du Projet : **12 219 002 020 Francs CFA**
- Sources majeures de financement

Montant Financement en milliers de francs CFA	
Montant Don FAD (UAC)	4500
Montan Don FAT(UAC)	3000
Montant Don UE (Euros)	1140
Montant du Don GCF (USD)	5749

- Matériellement, l'UGCP dispose deux véhicules tout terrain pour les missions de suivi des activités sur le terrain.
- En ce concerne les ressources humaines mobilisées, nous notons :

L'équipe du PIDACC/BN et ses partenaires dans la mise en œuvre des activités du projet

VII. LOCALISATION OU ZONES D'INTERVENTIONS

Le PIDACC/BN/Tchad intervient dans deux provinces pays, à savoir les Provinces du Mayo-Kebbi Est et Mayo-Kebbi Ouest et couvre sept (07) départements à savoir :

- Mont Illi ;
- Kabbia ;
- Nanaye ;
- El Ouya ;
- Mayo-Binder ;
- Mayo- Dallah ;
- Lac Léré.

VIII. CONTACT

Mme DJAMBAYE HABDEKEBENG REBECCA, Responsable en développement Social et Genre /Communication ;

Tel : 00235 (66269732/69931920) WhatsApp :00235 (98 66 61 31)

Email : habrebecca@gmail.com

IX. EQUIPE DE MISE EN ŒUVRE

Présentation des membres de l'équipe, nom, prénom, contact, poste et titre

Nom	Prénom	Contact	Poste	Titre
Mahamat	Tidjani Djimet	6642 42 77		Coordonnateur
Badmonkréo	Boussala	66 24 99 38		Responsable des CES/DRS
Ahmat	Moussa Ngarandi	66 31 74 94		Responsable des Infrastructures
Adji	Abagana Mahamat	66 30 46 18		Responsable en suivi et Evaluation
Adoum	Kellei	66 36 34 45		Responsable en sauvegardes environnementale et sociale
Habdekebeng Rebecca	Djambaye	66 26 97 32		Responsable Genre et Développement social
Djimet	Ngaba Tchééré	66 29 79 07		Responsable Passation des Marchés
Oumar Attié		62 51 51 52		Responsable administratif et financier
Mahamat	Ahmat Souleman	66 26 11 60		Comptable
Malloum	Nicolas Dimouya	66 41 82 30		Chef d'Antenne de Pala
Ayané		60 48 28 36		Secrétaire

X. ÉVALUATION ET RAPPORTS

Expliquez les indicateurs clés de performance (KPI) et les méthodes d'évaluation pour suivre l'impact et les progrès du projet

- Les Indicateurs Clés de Performance (ICP), ou KPI (Key Performance Indicators), sont des mesures quantifiables utilisées pour suivre les progrès d'un projet et évaluer son impact. Ces indicateurs permettent de savoir si le projet avance dans la bonne direction, s'il répond aux objectifs fixés et s'il est efficace. Les méthodes d'évaluation des KPI peuvent inclure des statistiques, des enquêtes, des observations et des analyses qualitatives.
- Pour suivre l'impact et les progrès du projet, plusieurs méthodes d'évaluation sont utilisées, allant des méthodes quantitatives aux méthodes qualitatives. Les méthodes quantitatives se basent sur des données numériques comme le coût, le temps et les jalons, tandis que les méthodes qualitatives utilisent des données d'enquête et des réunions d'équipe. Les types d'évaluation les plus courants sont l'évaluation formative, l'évaluation des processus, l'évaluation sommative et l'évaluation des résultats.

XI. DOCUMENTS

Liste des documents importants du projet collecter et transmettre dans un fichier

- Le rapport d'évaluation du PIDACC/BN;
- Le rapport d'Evaluation Environnementale Sociale et Stratégique ;
- Le cadre de Gestion Environnementale et Sociale ;
- Le Mécanisme de Gestion des Plaintes.